

prioriterre

infos

décembre 2012

n° **53**



prioriterre

Information et Conseil
Énergie Eau Consommation

www.prioriterre.org

Edito Edito

Les récentes chutes de neige ne font aucun doute : l'hiver est arrivé. Mise en route du chauffage, retour des pulls et des doudounes, nous avons envie de chaleur et de confort.

Mais se chauffer coûte de plus en plus cher et nous pousse à chercher des solutions pour faire diminuer la facture...

Le "bois énergie" fait partie des solutions de chauffage d'avenir. Ressource renouvelable et disponible localement, il séduit de plus en plus. Cependant, mal utilisé, il est aussi une des principales causes d'émissions de particules fines nuisibles à la qualité de l'air et à la santé.

Ce dossier dédié au chauffage au bois fait le point sur cette énergie dans l'air du temps et vous donne quelques préconisations pour que vous puissiez vous équiper d'équipements performants et passer un hiver au chaud !

News

En ces temps d'inquiétudes face à la "crise économique", organiser dès aujourd'hui la transition énergétique vers une société plus sobre et moins dépendante des énergies fossiles est une nécessité pour un avenir soutenable.



Un an après l'élaboration du scénario négaWatt (www.negawatt.org) nous montrant la voie vers une sortie de la dépendance aux énergies fossiles, les experts calculent maintenant son coût et surtout ses gains.

Isolation des bâtiments, développement des énergies renouvelables,...tout cela devrait générer des créations d'emplois qui viendront peu à peu remplacer ceux qui disparaîtront dans les filières fossiles.

Nous attendons avec impatience les résultats, prévus pour début 2013 !



association négaWatt

**MIEUX
CONSOMMER
AU LIEU DE
PRODUIRE PLUS**

Dossier : Se chauffer au bois

Contempler les lueurs des flammes et écouter le crépitement des bûches dans la cheminée est agréable mais non sans impact pour l'environnement et la santé. Pour allier confort, économie et qualité de l'air, suivez le guide !

Une ressource renouvelable et locale !

Le bois est une énergie renouvelable si la ressource forestière est gérée de façon durable c'est à dire si le volume de bois prélevé ne dépasse pas le taux d'accroissement. En Haute-Savoie, les forêts sont en pleine expansion et on ne récolte qu'une partie de cet accroissement naturel.



Aujourd'hui, 6 millions de foyers se chauffent au bois en France. La région Rhône-Alpes est la 1^{ère} région pour la consommation de bois de chauffage et pour le nombre de logements équipés avec 1 résidence principale sur 5 équipée.

Chauffage au bois, attention à la pollution atmosphérique !

Si le bois est une énergie quasi neutre au regard de l'effet de serre (en brûlant, le bois émet le CO₂ qu'il avait fixé lors de sa croissance), celui-ci émet néanmoins des polluants atmosphériques telles les particules fines, les PM10, nuisibles à la santé et à la qualité de l'air. Le développement du chauffage au bois doit donc s'effectuer dans des conditions de haute qualité environnementale. A titre d'exemple, un poêle à bois ancien ou non performant émet autant de particules fines dans l'atmosphère dans une journée qu'un véhicule moyen parcourant 18 000 km.

■ prioriterre et l'atlas bois

Depuis 2008, prioriterre réalise l'état des lieux des filières d'approvisionnement existantes. Ces études démontrent qu'il existe une réelle ressource en bois énergie en Haute-Savoie et que le chauffage au bois connaît une progression régulière dans les foyers du département.

Vous vous posez des questions sur votre installation et avez décidé de passer à l'action, voici des pistes !

1. Je m'équipe "performant"

Si je remplace ma cheminée ouverte par un insert flamme verte 5 étoiles ou équivalent, je dépense à l'utilisation 8,5 fois moins que mon ancien appa-

reil, je bénéficie d'un meilleur confort grâce à un rendement 8 fois supérieur et je réduis de 10 fois mes émissions de PM10.

Tableau comparatif d'installations

Déconseillés	Recommandés
Cheminée ouverte  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 50 cts €● Rendement = 10%● Emissions de PM10 = 1250 mg/Nm³	Insert récent performant *  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 6 cts €● Rendement = 80%● Emissions de PM10 < 125 mg/Nm³
Vieux poêle à bûche (<1996)  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 13 cts €● Rendement = 40%● Emissions de PM10 = 1167 mg/Nm³	Poêle à bois récent performant *  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 6 cts €● Rendement = 80%● Emissions de PM10 < 125 mg/Nm³
Vieille chaudière bûche (<1996)  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 8 cts €● Rendement = 60%● Emissions de PM10 = 417 mg/Nm³	Chaudière à bois récente performante *  <ul style="list-style-type: none">● Coût moyen du kWh = 6 cts €● Rendement = 80%● Emissions de PM10 < 125 mg/Nm³

* flamme verte 5 étoiles ou équivalent

⇒ Les appareils labellisés "flamme verte cinq étoiles" ou équivalent garantissent des performances énergétiques et environnementales importantes. L'Etat et les collectivités locales proposent à ce niveau des incitations financières pour que vous puissiez vous équiper "performant".

⇒ L'installateur QualiBois garantit la qualité et la pertinence de l'installation.

■ Le saviez-vous ?

Pour une habitation de 120 m² ayant une consommation énergétique de 25 000 kWh/an, le passage du fioul au bois avec un équipement performant permet d'éviter l'émission d'environ 6,5 tonnes de CO₂ par an. Ceci équivaut à plus de 45 000 km parcourus avec un véhicule individuel.

Source : Ageden

2. J'utilise un bois de qualité

Les différents combustibles sont :

- le bois bûche : destiné à un usage domestique pour des poêles ou des chaudières individuels,
- le bois granulé (ou pellet) : le plus calorifique à volume de stockage égal. Il peut être légèrement plus onéreux,
- le bois déchiqueté ou plaquettes forestières (connexe de scierie et déchet industriel banal) : convient surtout aux chaufferies avec des puissances supérieures à 100-200 kW.

Pour se chauffer, le bois doit être sec, de qualité et adapté aux caractéristiques de l'appareil. Il n'est ni humide, ni sale, ni peint ou traité.

⇒ **Des labels peuvent vous garantir un bois de qualité :**

- bois bûche : NF bois de chauffage, Rhône-Alpes ou France Bois bûche,
- bois granulé : DIN+ et NF Granulés biocombustibles catégorie Bois Qualité Haute Performance,
- bois déchiqueté : Chaleur Bois Qualité + (CBQ+).

3. J'entretiens régulièrement mon appareil de chauffage

Le règlement sanitaire départemental exige que les appareils de chauffage soient ramonés et entretenus au minimum 1 fois par an.

Pour en savoir plus sur le chauffage au bois, prioriterre vous invite à consulter le livret "Chauffage au bois et qualité de l'air" téléchargeable sur www.prioriterre.org

Pour un conseil sur le bois énergie, les économies d'énergies et les aides financières, vous pouvez contacter un conseiller de l'espace Info → Energie au 04 50 67 17 54 ou par mail à conseil@prioriterre.org



Une énergie d'avenir ?

En constante augmentation depuis quelques années, la part du bois parmi les énergies de chauffage existantes est aujourd'hui faible mais les perspectives de développement sont fortes.

Selon le scénario négaWatt* et avec l'arrivée de la RT2012 (www.negawatt.org), le chauffage électrique direct devrait disparaître au profit notamment du chauffage au bois qui représentera 25% des solutions installées. Grâce à une meilleure isolation des

bâtiments et des appareils performants, même si nous sommes de plus en plus nombreux à nous chauffer au bois, la consommation par foyer devrait diminuer. Cependant, même si l'épuisement à court terme n'est pas envisageable, il est important d'anticiper dès aujourd'hui la demande à 10 voir à 20 ans et d'organiser la structuration de la filière pour que le bois reste une énergie renouvelable.

*Cf. prioriterre info n°52 sur le scénario négaWatt

Comparatif des prix des énergies de chauffage

(Tarifs en centime d'euro ttc/kWh** livré)

0,125 €	- Electricité
0,11 €	- Propane
0,073 €	- Fioul domestique
0,072 €	- Bûches reconstituées
0,064 €	- Gaz naturel
0,061 €	- Granulés en sac
0,063 €	- Granulés en vrac
0,034 €	- Bûches 25 cm
0,033 €	- Bûches 33 cm
0,031 €	- Bûches 50 cm
0,028 €	- Plaquettes forestières
0,027 €	- Bûches 1m

**kWh : kilowatt-heure

Enquête nationale sur le prix des combustibles bois en 2010 et en 2011

Avec plus de 10 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole) économisées, la filière bois énergie évite la dépense de plus de 3 milliards d'euros d'importations énergétiques, valeur réinjectée dans les économies locales.

Actu prioriterre

Clean Drive

Clean Drive est un programme européen qui a pour objectif de promouvoir les véhicules peu émissifs. Formation de concessionnaires à l'auto conduite, journées d'essai de véhicules électriques et hybrides, création de brochures sur l'éco conduite et l'achat d'une nouvelle voiture, il n'y a plus d'excuses pour ne pas passer à l'action !

Vous voulez en savoir plus ? Contactez Sarah Dolphin, animatrice mobilité chez **prioriterre**



Eco station ou l'aide à la réduction de l'impact environnemental des stations de montagne

En ces temps froids, **prioriterre** garde le cap et continue de donner du souffle à son action en participant à l'élaboration d'un outil dédié aux stations de montagne, le kit "Eco station". Cet outil est une plateforme web permettant aux acteurs des stations de montagne de faire leur autodiagnostic et le suivi de leur empreinte environnementale sur le territoire dans le but de mettre en place des actions correctives. Des fiches actions recensant les bonnes pratiques seront également disponibles.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Anne-Sophie Masure, responsable pôle Europe chez **prioriterre**.

Nouveau : une formation pratique pour aider les professionnels du nettoyage à réduire leur empreinte écologique



A l'heure où les collectivités et les entreprises disent vouloir être "responsable", le métier du nettoyage ne fait pas exception. Dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les pratiques et valoriser le métier, pour qu'il participe à son tour aux efforts de prise en compte de l'environnement. Grâce à cette formation pratique, le personnel de ménage disposera du bagage nécessaire pour réduire de façon concrète l'impact environnemental et sanitaire de son activité.

Cette formation vous intéresse ?

Contactez Aline Gaillard au 04 50 67 17 54 ou par mail à aline.gaillard@prioriterre.org

Toute l'équipe de prioriterre vous souhaite une très bonne année 2013 !

Retrouvez tous nos rendez-vous sur notre agenda web : www.prioriterre.org rubrique Agenda



A noter

En 2013, **prioriterre** fête ses 30 ans !

Infos pratiques

Vous pouvez joindre nos conseillers de l'Espace Info → Energie par téléphone (**04 50 67 17 54**) ou sur rendez-vous.

Pour connaître les heures et lieux de permanence, rendez-vous sur le site www.prioriterre.org



VOUS FAITES
LE BON CHOIX

Directrice de publication : Anne Huguet

Rédaction : Aurore Brejcha

Coordination : Virginie Siegele

Réalisation : GO. Graph Création

Parution : trimestriel

prioriterre

3 rue René Dumont · 74960 MEYTHET

Tél. 04 50 67 17 54 · Fax 04 50 57 79 84

E.mail : contact@prioriterre.org

www.prioriterre.org

